



CNEFOP

COF-008-01SA-2017



Programme

« RISQUES AMIANTE – SOUS SECTION 4 »

ENCADRANT CHANTIER

RECYCLAGE

Théorie et pratique

nicolasperret@cnfpformations.fr

01 56 80 12 03

<https://www.formation-diagnostic.com/>

CNFP – 14/16 rue Scandicci – Tour Essor – 20^{ème} étage – 93500 PANTIN – Tel : 01.56.80.12.00
SARL au capital de 45 000 euros - SIRET 452 057 078 00019 – APE 8559A – N° de Déclaration d'Activité : 11 75 384 79 75

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	25/06/2020	NP	GG	Page 1 sur 6

	PRG-DTISS4EI-03	MAJ : 01/07/2020	V1
	PROGRAMME SS4-R		

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation doit permettre aux diagnostiqueurs immobiliers de se conformer aux obligations réglementaires de la sous-section 4 du code du travail (article R.4412-139).

Le contenu de cette formation est conforme aux prescriptions fixées dans les annexes techniques de l'arrêté du 23 février 2012, applicable au 7 mars 2012 et abrogeant l'arrêté du 22 décembre 2009.

Elle traite principalement des activités et compétences inhérentes au métier à savoir :

CONNAITRE

- Les risques liés à l'exposition de matériaux contenant de l'amiante ;
- Les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrtements induits ;
- Les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source.

ETRE CAPABLE

- D'appliquer et de faire appliquer les procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- D'appliquer et de faire appliquer un mode opératoire.

LES PRE REQUIS

Savoir lire et écrire en langue française.

Fournir une attestation médicale d'aptitude au travail en hauteur et au port des EPI respiratoires.

LES APTITUDES PROFESSIONNELLES

- | | |
|------------------------------|-----------------------------------|
| ▪ Sens de la relation client | ▪ Esprit de synthèse et d'analyse |
| ▪ Sens de l'organisation | ▪ Aisance relationnelle |
| ▪ Réactivité | ▪ Sens du service |

LE PUBLIC

Toute personne qui dans le cadre de son travail peut être confronté au risque amiante.

LE METIER

Toute personne qui réalise des interventions sur des matériaux, des équipements ou matériels susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	25/06/2020	NP	GG	Page 2 sur 6

	PRG-DTISS4EI-03	MAJ : 01/07/2020	V1
	PROGRAMME SS4-R		

LE SUIVI DU PARCOURS PROFESSIONNEL

L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'entreprises tous corps d'état réalisant de l'entretien et de la maintenance dans les bâtiments.

LA DUREE

Durée : 7 heures soit 1 jour de formation en centre (et 1 jour en FOAD offert)

LE PLANNING

Voir calendrier de formation

LE NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum : 5 personnes

Maximum : 12 personnes

LE COUT DE LA FORMATION

200 € net de taxes (non assujetti à la TVA)

LES SUPPORTS DE FORMATION

Supports de cours en format numérique, études de cas, grilles d'évaluation, normes.

LES MOYENS PEDAGOGIQUES ET METHODES D'EVALUATION

Supports de cours illustrés, vidéoprojecteur.

Qcm, études de cas.

Plateformes techniques

LA SANCTION DE FIN DE FORMATION

Attestation de compétences délivrée réglementairement à l'issue de la formation, conformément au code du travail.

LES MOYENS D'ENCADREMENT

Vis-à-vis du stagiaire professionnel

– Livret d'accueil et carnet de suivi comprenant la charte de la bonne pratique du participant et règlement intérieur

– Évaluation à chaud en fin de formation avec et sans le formateur pour laisser la possibilité de dire les écarts et les difficultés rencontrées

CNFP – 14/16 rue Scandicci – Tour Essor – 20^{ème} étage – 93500 PANTIN – Tel : 01.56.80.12.00
SARL au capital de 45 000 euros - SIRET 452 057 078 00019 – APE 8559A – N° de Déclaration d'Activité : 11 75 384 79 75

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	25/06/2020	NP	GG	Page 2 sur 6

PROGRAMME SS4-R*Vis-à-vis des formateurs*

- Point en amont de la formation
- Point à chaque fin de modules : évolution des compétences d'apprentissage du participant
- Évaluation à chaud en fin de formation, dans le cas d'un formateur extérieur, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés
- Évaluation à froid effectuée auprès du stagiaire avec transmission au formateur pour analyse et dans un but d'évolution continue et débriefing sur l'analyse et proposition de modification si nécessaire.

Vis-à-vis de l'équipe pédagogique

- Une équipe pédagogique et administrative à votre écoute.
- Les intervenants choisis pour collaborer à cette action sont tous des pédagogues reconnus et forts d'une solide expérience professionnelle des divers thèmes abordés durant la formation. Ils travaillent en étroite collaboration avec l'équipe du CNFP.

LE LIEU DE LA FORMATION

Théorie : formation à distance

Pratique : CNFP – 14/16 rue Scandicci – Tour Essor – 20^{ème} étage – 93500 PANTIN (Métro 5 - Hoche & RER E: Pantin)

VOS CONTACTS PRIVILEGIÉS

Mr Nicolas PERRET – Directeur Commercial – 01 56 80 12 03 – nicolasperret@cnfpformations.fr

Mme Aurore CAZE – Responsable Administrative & Qualité – 01 56 80 12 04 – aurorecaze@cnfpformations.fr

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	25/06/2020	NP	GG	Page 2 sur 6

PROGRAMME SS4-R

LE PROGRAMME - DETAILLE

JOUR 1 – Révision en FOAD

Chapitre 1 : Amiante – le matériau

- Minéralogie
- Son utilisation dans l’histoire
- Propriétés physiques
- Les régions amiantifères
- Synthèse

Chapitre 2 : Les effets sur la santé

- Caractéristiques dimensionnelles des fibres
- Les facteurs de risques
- Mécanismes toxicologiques
- Maladies
- Synthèse

Chapitre 3 : La réglementation professionnelle

- La connaissance du risque amiante
- La prise en compte dans le code du travail
- Synthèse

Chapitre 4 : Photothèque et utilisations

- La photothèque
- Les utilisations

Chapitre 5 Connaître les produits

- Les matériaux de substitution
- Procédés pour hautes températures
- Synthèse

Chapitre 6 : La démarche de prévention

- Principes généraux
- Documents exigibles
- Les acteurs et les instances

- Les sources de documentation
- Synthèse

Chapitre 7 : L’obligation de formation et d’information

- La prévention des risques
- L’obligation des employeurs
- Prévention des autres risques
- Synthèse et exercices de point d’ancrage

Chapitre 8 : Le risque amiante

- Les opérations à risques
- L’évaluation initiale
- Démarche & principes de réduction du risque
- Procédures de travail et mode opératoire
- Règles applicables – zone à risque
- Gestion des déchets
- Restitution des lieux
- Synthèse

Chapitre 9 : Les EPI (Equipements de protection individuelle)

- Les objectifs
- Les moyens
- Synthèse

Chapitre 10 : Les PEC (Equipements de protection collective)

- Choix
- Protections respiratoires
- Protections corporelles
- Les déchets
- Synthèse

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	25/06/2020	NP	GG	Page 3 sur 6

PROGRAMME SS4-R**Chapitre 11 : Les déchets**

- Définition & responsabilités
- Conditionnement
- Transport
- Traitement
- synthèse

Chapitre 12 : Plan de prévention

- la démarche
- la rédaction et exercices
- Synthèse

Chapitre 13 : Conduite à tenir

- Organisation des cours
- Les bons réflexes
- Synthèse

Chapitre 14 : Responsabilités pénales

- Responsabilités pénales
- Délits
- Droit de retrait
- synthèse

JOUR 2 – PRATIQUE**Chapitre 15 : mode opératoire**

- Contenu, rédaction et exercices
- Mise en pratique du plan de prévention
- Exposés / Etude de cas / Applications pratiques sur plateforme technique
- Contrôle de connaissances théorique sous de QCM.
- Evaluation pratique en situation incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire.

Rédigé par	Date de création	Validé par	Approuvé par	Nombre de page
AC	25/06/2020	NP	GG	Page 2 sur 6